

EMTN

Reverse Bouygues Juillet 2019

Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions.

Titres de créance de droit anglais présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance du produit.

Ce titre de créance expose l'investisseur à un double risque, un risque de crédit sur le CIC en tant qu'émetteur et un risque action sur Bouygues en tant qu'entité de référence.

L'investisseur est également exposé à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution de l'émetteur.

L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il décide de revendre les titres de créance avant l'échéance.

Eligibilité: Compte titres

Durée d'investissement conseillée: 18 mois

Période de commercialisation : Du 28/12/2017 au 20/01/2018 à 14h

La commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.

Communication à caractère publicitaire.

Crédit Industriel et Commercial (CIC). Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier. Société Anonyme au capital de 608 439 888 €. Siège social : avenue de Provence 75009 Paris. Adresse postale : 75452 Paris CEDEX 09. Téléphone : 01 45 96 96 96. Code SWIFT : CMCIFRPP. Immatriculé au RCS de Paris : 542 016 381. TVA intracommunautaire : FR34542016381.

Reverse Bouygues Juillet 2019

Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance du produit.

Eligibilité	Compte titres
Emetteur	Crédit Industriel et Commercial, CIC (A (Standard and Poor's1) ; Aa3 (Moody's2) ; A+ (Fitch3))
Rémunération	Coupon brut fixe de 7,25% ^(*) de la Valeur Nominale (soit un taux de rendement actuariel annuel brut de 4,79%) versé à la Date d'Echéance quelle que soit l'évolution de l'action Bouygues.
Avertissement sur le risque action	Ce titre de créance expose l'investisseur à un risque de remboursement en actions Bouygues si le cours de l'action Bouygues observé à la Date d'Observation Finale baisse de plus de 70% par rapport à son niveau de référence.
Avertissement sur le risque de crédit	Ce titre de créance expose l'investisseur à un risque de crédit sur le CIC (en tant qu'Emetteur)
Durée d'investissement conseillée	1 an et demi (soit jusqu'à la Date d'Echéance le 22/07/2019).
Ce produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il décide de revendre les titres de créance avant l'échéance.	

NB : Le terme « capital » utilisé dans cette brochure désigne la valeur initiale des titres de créance EMTN Reverse Bouygues Juillet 2019 soit 50 000 EUR Tous les montants de remboursement présentés dans cette brochure (dont les gains éventuels) sont calculés sur la base de cette valeur nominale, hors frais, fiscalité, commissions et prélèvements sociaux applicables le cas échéant. Le taux d'intérêt brut de 7,25% s'entend en l'absence de défaut de l'Emetteur, hors frais, fiscalité, commissions et prélèvements sociaux applicables le cas échéant.

La souscription des titres est destinée à des personnes ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques des produits financiers de ce type, et acceptant les conditions de remboursement et les facteurs de risques liés à ces Titres. La distribution sera faite par les Agents Placeurs. La présente brochure décrit exclusivement en langue française les caractéristiques techniques et financières des Titres. Cette brochure ne saurait en aucun cas être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre en vue de la vente ou de l'achat d'instruments financiers, une offre de services financiers émanant de la Banque (Banques et Caisses du Groupe Crédit Mutuel - CIC), un conseil en investissement ou une recommandation personnalisée. L'Emetteur se réserve le droit de mettre fin à la période de commercialisation avant la date initialement prévue et de ne plus accepter d'investissement.

Le prospectus de base afférant au titre de créance complexe proposé a été approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier de Luxembourg (CSSF) en date du 22 juin 2017. Ce support est établi par le Crédit Industriel et Commercial et disponible sur le site de la Bourse de Luxembourg <https://www.bourse.lu/accueil> ainsi que sur <http://www.cic.fr>.

Pour une information complète sur l'Emetteur et cette offre des Titres, il convient de se référer conjointement aux Conditions Définitives (Final Terms) relatives à l'émission et au Prospectus de Base (Base Prospectus) du programme d'émission EMTN de droit anglais du Crédit Industriel et Commercial, visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier de Luxembourg (CSSF) en date du 22 juin 2017, et de ses suppléments. Le certificat d'approbation du Prospectus de Base par la CSSF et le résumé en langue française ont été transmis par la CSSF à l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de la procédure de passeport européen. En cas de difficulté d'interprétation ou de contradiction entre le présent document et les Conditions Définitives et le Prospectus de Base, il est précisé que les Conditions Définitives et le Prospectus de Base prévaudront. Le prospectus de base et ses conditions définitives sont disponibles sans frais au siège social de l'émetteur.

Communication à caractère promotionnel communiquée à l'AMF, conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général, établie sous la responsabilité du Crédit Industriel et Commercial (CIC).

1 Données mises à jour le 29 Avril 2014 - 2 Données mises à jour le 23 septembre 2015 - 3 Données mises à jour le 26 Juillet 2013 * Sauf défaut, faillite et/ou mise en résolution de l'Emetteur.

La notation ne saurait être ni une garantie de solvabilité de l'émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment

Reverse Bouygues Juillet 2019

— Présentation de l'investissement

▶ Principales caractéristiques :

- Risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
- Produit de placement alternatif à un investissement risqué de type « actions ».
- Le porteur reçoit un coupon fixe brut de 7,25% de la Valeur Nominale à l'échéance quelle que soit l'évolution de l'action Bouygues⁽¹⁾.
- L'intégralité du capital est restituée à l'échéance au porteur si à la Date d'Observation Finale, l'action Bouygues ne clôture pas en baisse de plus de 30% par rapport à son niveau en Date d'Observation Initiale (niveau de référence), sinon le porteur est remboursé sous forme d'actions Bouygues, pour un montant correspondant au capital diminué de la performance négative de l'action Bouygues (la perte en capital est ainsi au moins égale à 30%).

⁽¹⁾Sauf défaut, faillite et/ou mise en résolution de l'Emetteur

▶ Entité de Référence

Bouygues SA offre des services dans la construction (génie civil, maîtrise d'ouvrage de pétrole et gaz), immobilier (projets résidentiels, commerciaux et de bureaux) et communication par portable. Elle produit aussi des programmes de télévision et des films et gère des services aux collectivités (production d'électricité, distribution d'eau et collecte des déchets).

Source : CM-CIC Market Solutions, Bloomberg

L'ensemble des informations financières ainsi que les documents de référence du groupe Bouygues sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.bouygues.com/>

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">▶ Coupon fixe brut de 7,25% de la Valeur Nominale, versé à l'échéance quelle que soit l'évolution de l'action Bouygues⁽¹⁾.▶ Possibilité d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'action Bouygues si à la Date d'Observation Finale, l'action Bouygues n'a pas progressé de plus de 7,25% brut par rapport à son niveau en Date d'Observation Initiale.▶ L'intégralité du capital est restituée à l'échéance si, à la Date d'Observation Finale, l'action Bouygues ne clôture pas en baisse de plus de 30% par rapport à son niveau en Date d'Observation Initiale.	<ul style="list-style-type: none">▶ Risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. A l'échéance, risque de perte partielle ou totale en capital si, à la Date d'Observation Finale, l'action Bouygues enregistre une baisse de plus de 30% par rapport à son niveau en Date d'Observation Initiale.▶ Gain à l'échéance plafonné au coupon fixe brut de 7,25% de la Valeur Nominale, même en cas de hausse de l'action supérieure à ce niveau. Dans le cas d'une hausse de l'action Bouygues supérieure à 7,25% de son niveau initial, l'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'action.▶ Dividendes éventuellement distribués par l'action Bouygues non reversés au porteur d'obligations.▶ La revente de l'EMTN <i>Reverse Bouygues Juillet 2019</i> avant l'échéance expose l'investisseur à une perte potentielle sur son investissement initial.▶ Le produit est émis par le CIC. Par conséquent, l'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du CIC (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou à un éventuel défaut ou mise en résolution du CIC (qui induit un risque sur le remboursement).

⁽¹⁾Sauf défaut, faillite et/ou mise en résolution de l'Emetteur

Reverse Bouygues Juillet 2019

— Détail du mécanisme du produit

► Mécanisme de remboursement :

A la Date d'Observation Initiale, on constate le niveau en clôture de l'action Bouygues et on le retient comme niveau de référence.

À la Date d'Observation Finale

Si l'action Bouygues enregistre une baisse de plus de 30% par rapport à son niveau de référence

Si l'action Bouygues ne clôture pas en baisse de plus de 30% par rapport à son niveau de référence



À l'échéance, le porteur récupère :



La contre-valeur, en actions Bouygues⁽¹⁾ (qui est égale au capital diminué de la performance négative de l'action Bouygues. Il y a donc un risque de perte partielle ou totale du capital)

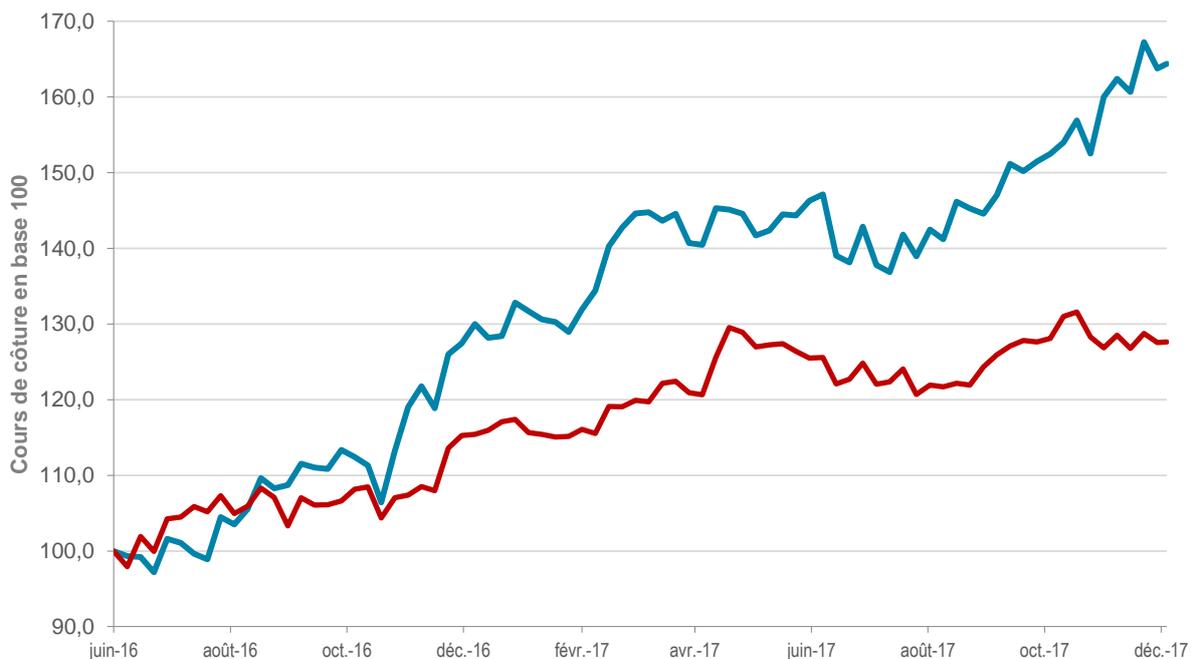
L'intégralité du capital

+

Paiement du coupon fixe de 7,25% de la Valeur Nominale

(1) Le nombre d'actions versées par coupure est calculé selon la formule suivante : valeur nominale/prix de clôture de l'action Bouygues à la Date d'Observation Initiale. Paiement résiduel en numéraire dans le cas où le montant dû au titre du remboursement n'équivaut pas à un nombre entier d'actions Bouygues à leur cours de la Date d'Observation Finale.

► Evolution du cours de l'action Bouygues (dividendes non réinvestis) et de l'indice CAC 40 (dividendes non réinvestis) depuis le 23/06/2016 en base 100 :



Source: FactSet

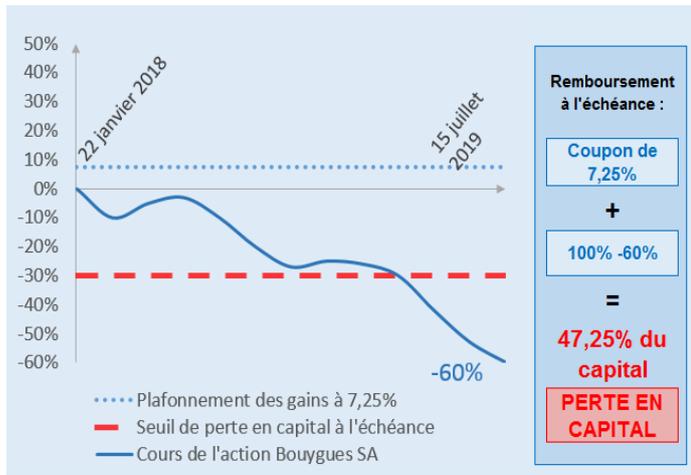
— BOUYGUES (Rebased) — CAC 40 (Rebased)

L'attention est attirée sur le fait que les performances réalisées sur les années passées ne préfigurent pas des performances futures.

Reverse Bouygues Juillet 2019

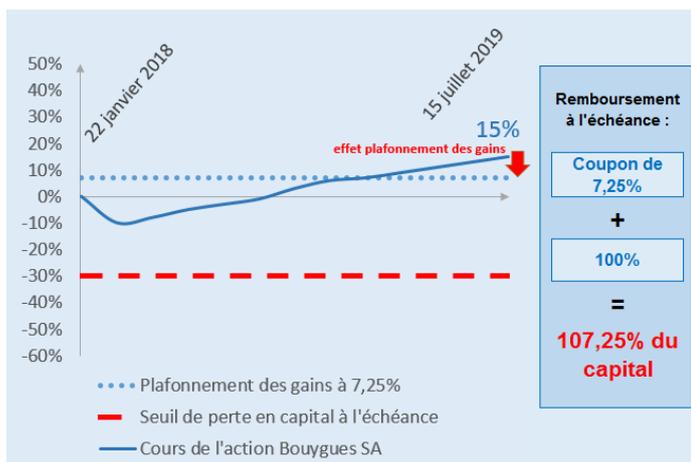
— Exemples de scenarii pouvant survenir au cours de la vie du produit

Scénario défavorable: l'action Bouygues clôture en forte baisse.



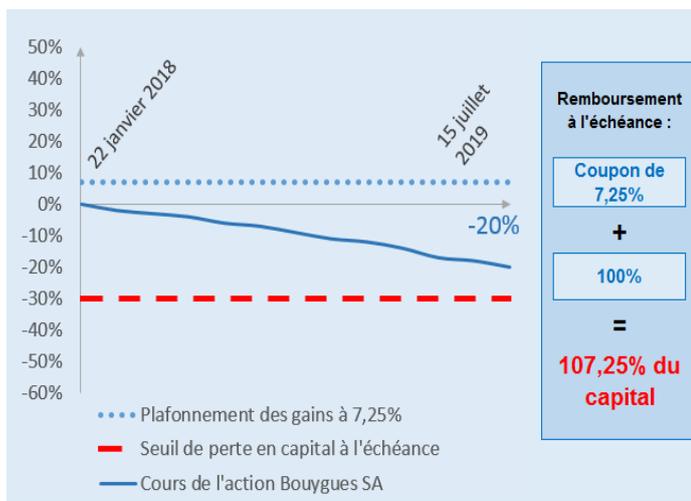
- ▶ À la Date d'Observation Finale, l'action Bouygues clôture en baisse de 60% par rapport à son niveau de référence, soit en dessous du seuil des 30%.
- ▶ Le porteur est donc exposé à cette baisse. Il récupère, sous forme d'actions **Bouygues**, le capital diminué de la baisse du titre. Il perçoit par ailleurs, en numéraire, un coupon de 7,25% de la Valeur Nominale. La valeur totale du remboursement s'élève donc à $100\% - 40\% + 7,25\% = 67,25\%$ du capital. Le porteur subit une perte en capital s'il cède les actions Bouygues à leur cours de la Date d'Observation Finale.
- ▶ Le taux de rendement annuel actuariel brut est de $-39,42\%$, contre $-45,80\%$ pour l'action Bouygues, la perte étant amortie partiellement par le versement du coupon.
- ▶ Dans le cas le plus défavorable où l'action Bouygues céderait l'intégralité de sa valeur à la Date d'Observation Finale, la perte en capital serait totale et le montant remboursé serait limité au coupon de 7,25% de la Valeur Nominale.

Scénario médian: l'action Bouygues clôture en forte hausse.



- ▶ À la Date d'Observation Finale, l'action Bouygues clôture en hausse de 15% par rapport à son niveau de référence.
- ▶ Le porteur récupère donc l'intégralité du capital en plus du coupon de 7,25% de la Valeur Nominale.
- ▶ Le taux de rendement annuel actuariel brut de l'investissement est de $4,79\%$ contre $9,79\%$ pour l'action Bouygues du fait du plafonnement des gains.

Scénario favorable: l'action Bouygues clôture en baisse modérée.



- ▶ À la Date d'Observation Finale, l'action Bouygues clôture en baisse de 20% par rapport à son niveau de référence, soit au-dessus du seuil des 30%.
- ▶ Le porteur récupère donc l'intégralité du capital en plus du coupon de 7,25% de la Valeur Nominale.
- ▶ Le taux de rendement annuel actuariel brut de l'investissement est de $4,79\%$ de la Valeur Nominale, contre $-13,86\%$ pour l'action Bouygues. Le porteur bénéficie donc d'un rendement supérieur à celui de l'action Bouygues.

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Reverse Bouygues Juillet 2019

— Principales caractéristiques des Titres

Structure Juridique	EMTN (Euro Medium Term Notes) – Titres de créance de droit anglais.
Emetteur	Crédit Industriel et Commercial (A (Standard and Poor's ¹) ; Aa3 (Moody's ²) ; A+ (Fitch ³)).
Eligibilité	Compte titres.
Entité de référence	Bouygues (code Bloomberg : EN FP)
Code ISIN	XS1744572477
N° Série	1029
Devise	Euro
Garantie du capital	Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Période de Commercialisation	Du 28/12/2017 au 20/01/2018 à 14h. La commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.
Date d'Emission	22/01/2018
Date d'Observation Initiale	22/01/2018
Date d'Observation Finale	15/07/2019
Date d'Echéance	22/07/2019 (en l'absence de remboursement anticipé)
Prix d'Emission	100%.
Montant Nominal Total	Jusqu'à 20 000 000 EUR
Valeur Nominale	50 000
Coupon	7,25% de la Valeur Nominale versé à la Date d'Echéance
Remboursement	<p><u>A la Date d'Échéance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le Niveau Final de l'action Bouygues est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement, alors l'EMTN <i>Reverse Bouygues Juillet 2019</i> est remboursé selon la formule suivante : $\text{Valeur Nominale} \times 100\%$ - Sinon l'EMTN <i>Reverse Bouygues Juillet 2019</i> est remboursé sous forme d'actions Bouygues selon la formule suivante : $\text{Nombre d'actions par coupure} = \frac{\text{Valeur Nominale}}{\text{Niveau Initial}}$ <p>Toute fraction résiduelle sera versée en numéraire à la Date d'Echéance.</p> <p><u>Avec</u> Niveau Initial : Cours de clôture de l'action Bouygues en Date d'Observation Initiale Niveau Final : Cours de clôture de l'action Bouygues en Date d'Observation Finale Barrière de Remboursement : 70% du Niveau Initial</p>
Offre au public	Oui
Agents de Calcul	CIC (ce qui peut être source de conflits d'intérêts) et BNP Paribas Securities Services
Agents Placeurs en France*	CIC Est, 31 rue Jean Wenger Valentin, 67000 STRASBOURG CIC, 6 avenue de Provence, 75009 PARIS
Cotation	Marché réglementé de la Bourse du Luxembourg.
Valorisation	Hebdomadaire et à titre indicatif disponible auprès des Agents Placeurs. Cette valorisation est effectuée par les Agents de Calcul.
Marché secondaire	Les Titres peuvent être revendus sur le marché secondaire et achetés dans la limite de l'enveloppe disponible. Dans des conditions normales de marché, le prix sera basé sur un prix de marché avec une pénalité de 1% en cas de rachat.
Durée d'investissement conseillée	Jusqu'à la Date d'Echéance. (Le 22/07/2019)
Commissions de distribution	Les commissions de distribution pourront représenter un maximum de 1% de la Valeur Nominale par an.

Ce produit s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille d'instruments financiers des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité.

** L'Agent Placeur se réserve le droit de désigner un autre Agent Placeur pour effectuer des placements dans d'autres pays de l'Union Européenne.*

1 Données mises à jour le 29 Avril 2014- 2 Données mises à jour le 23 septembre 2015 - 3 Données mises à jour le 26 Juillet 2013

La notation ne saurait être ni une garantie de solvabilité de l'émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment

Reverse Bouygues Juillet 2019

— Principaux facteurs de risque

Il convient notamment de se reporter au paragraphe intitulé "Risk Factors" du Prospectus de Base.

▶ Risque lié au sous-jacent

Le montant remboursé dépend du cours de clôture de l'action Bouygues à la Date d'Observation Finale.

▶ Risque en cas de revente avant l'échéance

La revente du produit avant l'échéance expose l'investisseur à supporter une perte potentielle sur le capital investi. Il existe un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance du produit.

▶ Risque de marché

Le prix de marché du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la variation du cours du sous-jacent mais également en fonction d'autres paramètres tels que la volatilité ou les taux d'intérêt.

▶ Risque de crédit

L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'Émetteur (qui peut induire un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de sa qualité de crédit (qui peut induire un risque sur le prix de marché du produit).

▶ Risqué lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur

Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

▶ Risque de liquidité

Il n'existe aucune garantie qu'un marché secondaire sur lequel ce produit puisse être facilement négocié se développe, ce qui peut avoir un effet défavorable substantiel sur le prix auquel ce produit pourrait être vendu.

▶ Autres risques

Il convient notamment de se reporter au paragraphe intitulé "Risk Factors" du Prospectus de Base, étant précisé qu'en cas de Remboursement Anticipé, l'Émetteur pourra prendre plusieurs heures, voire plusieurs jours pour résilier sa couverture et procéder à la vente des instruments financiers sous-jacents composant la stratégie, étant bien entendu précisé que toute résiliation de couverture sera faite par l'Émetteur dans des conditions de prix et de délais qu'il estime de bonne foi et raisonnables afin de sauvegarder au mieux les intérêts financiers du titulaire des Titres.

Un Remboursement Anticipé peut survenir pour les raisons définies à l'article 6.2 («Redemption for tax reasons») : «remboursement pour raisons fiscales») et à l'article 6.3 du Prospectus de Base («Special Tax Redemption») : «remboursement pour raison fiscale spéciale»), et/ou en cas de survenance d'un Cas de Défaut (tel que défini à l'article 9 («Events of Default») : «Cas de Défaut») du Prospectus de Base). Le montant remboursé par anticipation dans un tel cas sera déterminé par l'Agent de Calcul conformément aux dispositions du Prospectus de Base en prenant en compte la valeur de marché de l'EMTN ainsi que les coûts de résiliation de sa couverture par l'Émetteur.

— Avertissement

Ce Titre présente un risque de perte en capital.

Le Prospectus de Base ainsi que les Conditions Définitives sont disponibles auprès de votre conseiller ou chargé d'affaires ainsi qu'auprès de l'Émetteur (6 avenue de Provence – 75009 PARIS) et des autres Agents Placeurs dont les coordonnées figurent dans la présente brochure. Le Prospectus de Base est également publié sur le site Internet www.cic.fr et disponible sur le site internet de la Bourse de Luxembourg <https://www.bourse.lu/accueil>.

Le prospectus de base et ses conditions définitives sont disponibles sans frais au siège social de l'émetteur. Pour une information complète sur l'Émetteur et cette offre des Titres, il convient de se référer conjointement aux Conditions Définitives (Final Terms) relatives à l'émission et au Prospectus de Base (Base Prospectus) du programme d'émission EMTN de droit anglais du Crédit Industriel et Commercial, visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier de Luxembourg (CSSF) en date du 22 juin 2017, et de ses suppléments

Les informations contenues dans le présent document sont purement indicatives et n'ont aucune valeur contractuelle. Les prix ou exemples d'opérations contenus dans ce document sont donnés à titre exclusivement informatif et ne permettent pas au client de conclure une opération avec la Banque, ni ne donnent une indication sur les conditions auxquelles la Banque accepterait de conclure celle-ci. La conclusion d'une telle opération se fera uniquement sur ordre transmis par le client, et au prix et conditions de marché qui prévaudront au moment de la passation dudit ordre.

L'attention des porteurs potentiels est particulièrement attirée sur le fait que toute opération portant sur des instruments financiers à terme comporte des risques, du fait notamment des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des prix des actions ou des obligations, des indices boursiers, des prix des marchandises ou des denrées. Au regard de ces risques, le client doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à chaque opération. Ainsi, lorsqu'il conclura l'opération présentée, le client sera réputé comprendre et accepter les caractéristiques et les risques y afférents. Il sera également réputé agir pour son propre compte, avoir pris la décision de conclure chaque opération de manière indépendante, et déclarer que chaque opération est adaptée à sa situation après avoir éventuellement requis l'avis de ses conseils habituels s'il l'a jugé nécessaire. Le client doit également procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de chaque opération afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de celle-ci et ne s'en remet pas pour cela à la banque.

Les informations contenues dans ce document sont de nature confidentielle. Toute reproduction, même partielle, ou rediffusion de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable de la banque.

Ce Titre peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables. Ce Titre ne peut être souscrit que dans les pays dans lesquels leur commercialisation et leur promotion sont autorisées. Il appartient au Client de s'assurer qu'il est légalement autorisé à investir dans ce produit. Notamment, en vertu de la législation américaine réglementant les valeurs mobilières, ce produit ne peut être ni conseillé, ni offert, ni vendu, directement ou indirectement aux États-Unis, ou à des ressortissants des États-Unis, ou à des personnes résidant aux États-Unis.